

1006366601

DATE DEPOT : 2010-07-22

NUMERO DE DEPOT : 63666

N° GESTION : 2010B15585

N° SIREN : 488771999

DENOMINATION : A Z I

ADRESSE : 55 avenue de Flandre 75019 Paris

DATE D'ACTE : 2010/06/07

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

NATURE D'ACTE : DEMISSION D'ASSOCIE GERANT

CHANGEMENT DE GERANT

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL D'UN GREFFE EXTERIEUR

MODIFICATION(S) STATUTAIRE(S)

10315585

PF du 07-06-10
ED - CR - 11 - MS

09 du 07-06-10

AA du 07-06-10 - LG

AD du 06-06-10 - BH

A.Z.I.

Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 Euros
Siège social : 16 rue des Pinsons
93330 NEUILLY SUR MARNE
488 771 999 RCS Bobigny

G.T.C. de Paris		
I	M	R
21 JUIL. 2010		
N° DE DÉPOT 63666		

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 7 JUIN 2010

L'an deux mille dix, et le sept juin à quatorze heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale extraordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

Alain Zerbib

Monsieur Alain ZERBIB
Représentant trois cent vingt parts en pleine propriété,
ci 320 parts

Madame Dominique SAYADA née FOATELLI
Représentant deux cent parts en pleine propriété,
ci 200 parts

Monsieur Thierry ZERBIB
Représentant cent soixante parts en pleine propriété,
ci 160 parts

Monsieur Ilan ZERBIB
Représentant quatre vingt parts en pleine propriété,
ci 80 parts

Monsieur Armand ATTLANE
Représentant quarante parts en pleine propriété,
ci 40 parts

Total des parts présentes ou représentées : 800 parts en pleine propriété sur les 800 parts composant le capital social.

Madame Dominique SAYADA née FOATELLI préside la séance en qualité d'associé gérant présent et acceptant.

Tous les associés étant présents, l'assemblée peut délibérer valablement et est déclarée régulièrement constituée.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

AZ DS TZ
AA 12

- Le rapport du gérant ;
- Le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été communiquées aux associés non-gérants plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions au gérant, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Cession de parts sociales entre associés,
- Modification des statuts sous réserve de la réalisation de la cession de parts sociales,
- Démission de la gérance,
- Nomination d'un nouveau Gérant et mise à jour des statuts,
- Rémunération de la Gérance,
- Transfert de siège et modification corrélative des statuts
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, décide d'accepter la cession de part sociale entre associés, conformément à la loi et à l'article 11 des statuts :

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

Sous la condition suspensive de la réalisation définitive de la cession de parts autorisée sous la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier comme suit l'article 8 des statuts :

« Article 8 » – Parts sociales

Les parts sociales sont attribuées et réparties comme suit :

Monsieur Alain ZERBIB Numérotée 281 à 800	520 parts
Monsieur Thierry ZERBIB Numérotée 121 à 280	160 parts
Monsieur Ilan ZERBIB Numérotée 1 à 80	80 parts
Monsieur Armand ATTLANE Numérotée 81 à 120	40 parts

AA 12
T2 A2
AS

Total égal au nombre de parts composant le capital social : 800 parts sociales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Madame Dominique SAYADA née FOATELLI adressée à chacun des associés et devant prendre effet à l'issue de la présente assemblée et lui donne quitus entier et définitif de sa gestion.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer en qualité de Gérante unique :

Monsieur Alain ZERBIB
Né le 3 mai 1954 à Tunis (Tunisie)
De nationalité Française
Demeurant 55 avenue de Flandre
75019 PARIS.

Pour une durée illimitée, à compter de ce jour.

Il exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.
Il aura les pouvoirs les plus étendus et notamment ceux conférés dans les statuts de la société.

Les statuts de la société ont été modifiés tel que.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide ne pas allouer de rémunération au gérant et ce, jusqu'à nouvelle décision des associés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège de la Société, au :

55 avenue de Flandre 75019 PARIS

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

En conséquence de l'adoption des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société qui sont désormais rédigés ainsi qu'il suit :

Article 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social de la Société est fixé au :

A2 PS 12 +2 AA

55 avenue de Flandres 75019 PARIS.

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par La gérance et les associés présents.

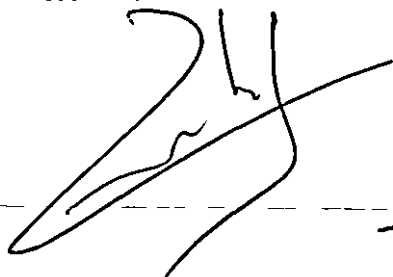
Madame Dominique SAYADA née FOATELLI
Bon pour démission des fonctions de gérance



Monsieur Alain ZERBIB
Bon pour acceptation des fonctions de gérance



Les associés



A.Z.I.

*Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 8 000 euros*

*Siège social 55 avenue de Flandre
75019 PARIS*

§

STATUTS

*Statuts mis à jour suite l'AGE du 07/06/2010 et aux cessions de
parts sociales*

Certifié conforme

Alain Zuh



Certifié conforme

Dominique SAYADA

